

Dans les sociétés africaines, le mariage ou l'union conjugale est le cadre idéal pour assurer une bonne descendance, l'éducation, les activités économiques et permet de valoriser la femme. Cependant, le divorce et le célibat désorientent très souvent ce réseau social et marginalise la femme. La montée du célibat féminin au Congo devient importante et inquiétante. L'EDSC 2005 révèle que la proportion des femmes divorcées augmente avec l'âge et atteint 18,5% entre 45-49ans et que pour toutes les femmes enquêtées, 11,9% sont divorcées et 29,5% sont des célibataires. Ces chiffres laissent à penser qu'une bonne partie des femmes congolaises vivent seules. Le divorce est considéré ici comme une rupture d'union c'est-à-dire, la dissolution d'une union conjugale ayant donné lieu à une co-résidence. A cet effet il peut s'agir aussi bien de la rupture d'une union libre, d'une séparation des conjoints et de la rupture d'une union mariée légalement.

Ainsi cette étude s'inscrit donc dans le cadre d'une recherche plus large portant sur les facteurs explicatifs du divorce au Congo qui est l'objectif principal de cette étude et de manière spécifique l'étude vise à approfondir les connaissances sur le risque des ruptures d'union c'est-à-dire le divorce à travers certaines caractéristiques sociodémographiques de la femme.

A cet effet l'étude repose sur un échantillon de 7051 femmes âgées de 15 à 49 ans. Ces données sont issues de la toute première Enquête Démographique et de Santé du Congo (EDSC-1) réalisée en 2005. D'où les variables suivantes : état matrimonial et nombre d'union ont été retenues comme variables dépendantes représentant le divorce. Des méthodes de statistiques descriptives et explicatives avec une régression logistique ont été utilisées pour vérifier les hypothèses de recherche.

D'après ces analyses, les résultats ont révélé que le statut socio professionnel de la femme a un impact négatif sur la stabilité de son mariage, plus la femme travaille, plus les chances de divorcer (rompre le mariage) sont très élevées. Les femmes ayant un niveau d'instruction élevé sont plus exposées aux risques de divorce que leur homologues de sans niveau, le milieu de résidence (le milieu urbain) est l'un des facteurs important du divorce. De nos jours avec la modernisation du milieu urbain, les femmes qui y vivent court plus le risque de divorcer que leurs homologues vivant en milieu rural. L'âge au premier mariage influence le risque de divorcer lorsqu'il est précoce c'est-à-dire que les femmes qui se sont mariés très jeunes, ont plus les chances de rompre leur première union.

